

TUTORAT UE spé MAPS 2011-2012

Concours Blanc

QCM n°1 : Le monopole pharmaceutique :

- a) est en lien direct avec la définition du médicament.
- b) est réservé aux pharmaciens : une atteinte au monopole constitue une infraction pénale qui sera lourdement sanctionnée afin d'avoir un effet dissuasif.
- c) comprend le paracétamol dans tous les pays européens.
- d) comprend les médicaments à prescription facultative en France.
- e) comprend les pansements post-chirurgicaux.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°2 : Le monopole pharmaceutique :

- a) comprend la vente au détail des tests de grossesse.
- b) s'applique pour 148 plantes qui ont été libéralisées, quelle que soit leur forme.
- c) comprend les insecticides à utiliser sur moquette.
- d) comprend les seringues et aiguilles.
- e) nécessite d'avoir le statut d'établissement pharmaceutique pour la fabrication et la vente en gros des matières premières à usage pharmaceutique, destinées aux établissements pharmaceutiques, officines ou pharmacies à usage intérieur.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°3 : La procédure nationale de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) :

- a) s'adresse à tous les médicaments.
- b) commence par une évaluation par la commission d'AMM.
- c) est très utilisée pour obtenir une AMM.
- d) nécessite le paiement d'une redevance.
- e) demande une évaluation du rapport bénéfice /risque du médicament.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°4 : Concernant les substances vénéneuses :

- a) Le dépannage exceptionnel peut se faire pour des médicaments des listes 1, 2 et stupéfiants.
- b) Pour les stupéfiants, le renouvellement est strictement interdit.
- c) Les étudiants en Pharmacie ayant validé leur 5^{ème} année et leur stage professionnel de 6^{ème} année sont autorisés à dispenser.
- d) Pour les stupéfiants, on utilise une ordonnance sécurisée.
- e) Le dossier pharmaceutique permet au pharmacien d'avoir accès à l'ensemble des traitements pharmaceutiques administrés au patient, indispensable pour des conseils de bon usage.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°5 : Les génériques :

- a) sont la copie légale d'un médicament original, ou princeps, dont le brevet est tombé dans le domaine public.
- b) sont une grande source d'économie pour la Sécurité Sociale car ils sont vendus par principe à un prix 40% moins important que les princeps desquels ils dérivent et ont toujours le même taux de remboursement que ces derniers.
- c) sont au centre de lois incitant depuis le milieu des années 90 leur utilisation notamment auprès des prescripteurs qui sont toujours un peu réticents vis-à-vis des génériques.
- d) d'une gélule peuvent être des comprimés et réciproquement.
- e) bénéficient d'un dossier d'AMM allégé car ils ont la même composition qualitative et quantitative en Principe Actif (PA) que la spécialité princeps ainsi que la même forme pharmaceutique et la même bioéquivalence.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°6 : Les formes orales à libération modifiée :

- a) présentent à la fois une modification de l'étape de libération et de dissolution
- b) sont composées d'excipients spécifiques comme dans le cas des comprimés orodispersibles qui génèrent du gaz au contact de l'eau
- c) ont toujours pour étape limitante la libération du PA
- d) comprennent les formes à libération ralentie qui permettent au patient de ne plus prendre ses médicaments à heure fixe
- e) comprennent les formes à libération ralentie comme les comprimés multicouches
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses

QCM n°7 : La pression osmotique :

- a) correspond à la force exercée par deux liquides également concentrés en molécules dissoutes, de chaque côté de la membrane à demi perméable qui les sépare.
- b) d'une préparation intra-veineuse doit être dans la mesure du possible la même que celle du plasma sanguin.
- c) peut amener à un aplatissement des hématies dans le cas d'injection de solutés hypertoniques.
- d) peut amener à un éclatement des globules rouges si la solution injectée est hypotonique, par dilution du milieu intra-érythrocytaire.
- e) peut amener à un éclatement des érythrocytes si la solution injectée est une solution de chlorure de sodium à 0,9%.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°8 : La stérilité :

- a) est l'absence de micro-organismes viables.
- b) se teste notamment par les tests d'endotoxine et de pyrogène.
- c) est seulement évoquée lors de la stérilisation finale.
- d) peut être obtenue par filtration stérilisante lorsque la solution est filtrée au travers de taille de pores supérieure à celle des micro-organismes.
- e) doit répondre à l'essai de stérilité défini par la pharmacopée.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°9 : Les aérosols-doseurs :

- a) existent sous forme pneumatiques ou ultrasoniques.
- b) contiennent des préparations liquides sous formes de solutions, suspensions ou émulsions.
- c) nécessitent une coordination main-poumons.
- d) sont facilement transportables.
- e) sont des formes destinées à la voie buccale.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°10 : Concernant les formes pharmaceutiques destinées à la voie cutanée :

- a) Les gels hydrophiles contiennent de l'eau, de la glycérine, du propylène glycol, et de la paraffine liquide.
- b) Les poudres sont formées de particules sèches et libres.
- c) Pour les cataplasmes, le PA est dispersé dans un excipient hydrophobe rétenteur de chaleur.
- d) Les mousses sont des dispersions de gaz dans un liquide.
- e) Les pâtes dermiques sont des préparations semi-solides contenant de fortes proportions de poudre finement dispersées dans l'excipient.
- f) Toutes les propositions précédentes sont fausses.